



Les Zones de Revitalisation Rurale du Puy-de-Dôme au 01/04/2018

Les territoires implantés en ZRR bénéficient de mesures favorisant le développement économique et l'emploi, notamment des exonérations fiscales et sociales pour les petites entreprises

-  Limite EPCI
- classement ZRR
-  Classée
-  Non classée
-  Sortante maintien bénéfiques du classement
-  Sortante montagne, maintien des effets du classement

Source : Arrêté du 16 mars 2017 constatant le classement de communes en zone de revitalisation rurale modifié par l'arrêté du 22 février 2018

